

Mormant (77), le 4 juin 2021

VISITE D'ESSAI « VARIETES BLE TENDRE » en partenariat avec

Institut du végétal

Quelles variétés pour les semis 2021, afin de lier exigences de la meunerie et résistance aux maladies ?

Pour favoriser l'**acquisition de références techniques** en ce sens, et dans un souci d'**optimisation économique et environnementale des pratiques**, ARVALIS – Institut du Végétal a mis en place une expérimentation « variétés blé tendre » sur cette exploitation durant la campagne 2020/2021.

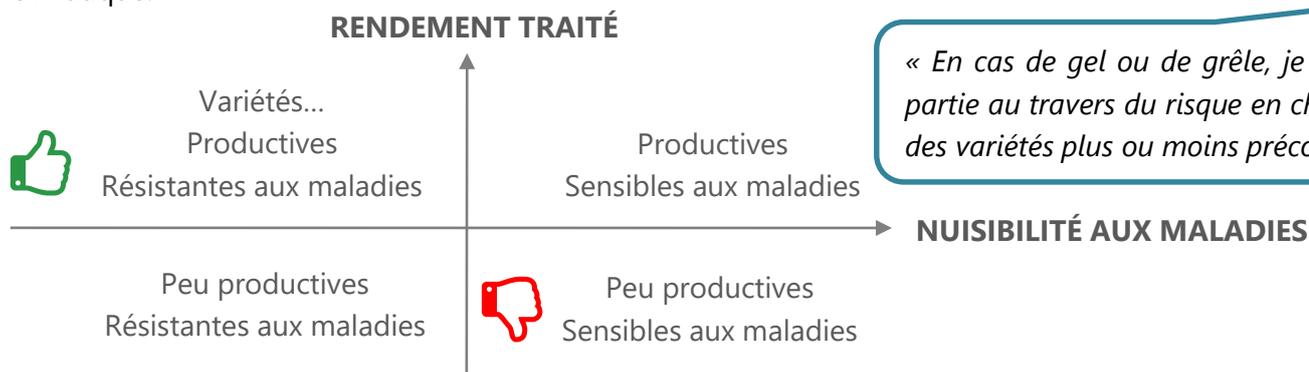
 L'objectif de cette visite est de présenter les **performances technico-économiques de la cinquantaine de variétés de blé testées**, en fonction notamment de leur résistance aux maladies.

TROIS CRITÈRES À PRENDRE EN COMPTE :

- Privilégier les « Variétés Recommandées par la Meunerie (VRM) ». Elles permettent d'obtenir des **blés de qualité**, répondant aux exigences « filières » des organismes stockeurs.
- Choisir des variétés **résistantes aux maladies** (principalement rouille jaune et septoriose). Elles peuvent permettre de faire une impasse sur un traitement fongicide précoce et ainsi réduire les coûts liés au recours aux fongicides.
- Varier les **classes de précocité** au sein de l'exploitation, afin de mieux répartir le risque face aux **aléas climatiques** notamment dans le contexte du changement climatique.



Echanges techniques autour des variétés observées



« En cas de gel ou de grêle, je passe en partie au travers du risque en choisissant des variétés plus ou moins précoces ».

À RETENIR

Parmi les **variétés les plus prometteuses**, on peut retenir principalement CHEVIGNON (demi-précoce), mais également KWS ULTIUM (très précoce), GARFIELD (demi-tardive), TALENDOR et GRIMM (tardives).

ET APRES ?

Les résultats pluriannuels à l'échelle de l'Ile-de-France notamment sont synthétisés dans le **Bulletin technique « Synthèse interrégionale Blé tendre »** de la Chambre d'agriculture, édité en août 2021.

Ce document vous intéresse : contactez votre conseiller technique Benoit VIZARD (07.75.10.58.41 - benoit.vizard@idf.chambagri.fr).

